

Que cette assemblée est d'opinion que les jurés, dans les affaires criminelles, devraient être indemnisés de manière à pouvoir payer leurs dépenses, durant le temps qu'ils sont obligés de siéger à la cour, ainsi que les frais qu'ils encourent pour s'y rendre et en revenir.

ÉDUCATION.

Proposé par M. le major Joseph Samson, de la Pointe-Lévy, secondé par François Samson, écuyer, conseiller de St.-Elzéar ;

Que toutes les cotisations forcées, soient abolies, et que l'on devrait répandre et propager l'éducation en ce pays par des moyens volontaires seulement.

Proposé en amendement par Jean-Baptiste Carrier, écuyer, juge de paix de St.-Henri, secondé par Pierre Paquet, écuyer, juge de paix de St.-George ;

Que la loi d'éducation soit continuée telle qu'elle est établie ou existe aujourd'hui, et qu'un délai de quatre ou six mois soit accordé aux arrondissements de chaque municipalité, afin de procurer aux gens l'avantage de se cotiser volontairement.

La proposition en amendement est mise aux voix comme suit :

Pour : MM. Charles Bourget, Dr. de Chêne, Paul Latouche, Pierre Gauvreau, Hospice Marceau, Jean-Baptiste Carrier, Louis Vallières, capt. Roberge, Benjamin Gagnon et Pierre Paquet—10.

Contre : MM. F. M. Guay, Ambroise Pagot, major Samson, François Aubert, capt. Lagueux, Louis Gagné, François Nadeau, François-Xavier Beaudouin, Jean Bouffard, Olivier Goulet, Gabriel Boutin, Olivier Bégin, Joseph Campagna, Jean Bussières, major Demers, Abraham Dion, Jean-Baptiste Charland, Jean Boucher, capt. Marceau, François Parant, capt. Réaume, Jean Lacasse, capitaine Binet, Louis Vachon, Charles Blodeau, Henri Jobin, Jean Fontaine, capt. Samson, François Samson, Jean-Baptiste Derouin, Thomas Huppé, Léon Giguère, capt. Plante, Laurent Gagnon, Jacques Adam, Pierre Nichol, Daniel Trachy, F.-X. Dumont, Jean-Bte. Lacasse, André Lagrange, Antoine Fecteau, Louis Poulm, Augustin Vachon, capt. Joseph Cloutier, Séraphin Cloutier, Joseph Nadeau, S. Robrique, François Quirion, Jean-Bte. Bourque, et Frs. Robrique—50.

APPROBATION, ETC.

Proposé par M. Olivier Bégin de St.-Isidore, secondé par M. Jean-Bte. Derouin, de St.-Elzéar ;

Que cette assemblée approuve fortement la détermination prise par le gouvernement de Sa Majesté en cette province de transporter son siège de Montréal à Toronto et à Québec, alternativement, à raison des incendies, troubles et émeutes dont cette première ville a été le théâtre l'an dernier, puisqu'elle aura pour effet de rendre à Québec, l'ancienne capitale des Canadas, toute l'importance qu'on lui avait si injustement enlevée.

Proposé par M. Léon Giguère, de St.-Elzéar, secondé par Séraphin Cloutier, écuyer, conseiller de St.-Joseph ;

Que les habitants de ce comté approuvent la conduite parlementaire de leur digne membre, F. Lemieux, écuyer, durant et depuis la réunion des chambres, et le remercient de son assistance à cette assemblée.

Proposé par Hospice Marceau, écuyer, juge de paix de St.-Henri, secondé par Louis Vallières, écuyer, conseiller du même lieu.

Que le Canadien soit prié de publier les procédés ci-dessus, et que les autres journaux du pays soient priés de les reproduire.

Des remerciements furent votés aux président, vice-président et secrétaire ; ensuite l'assemblée s'ajourna.

E. DALAIRE, Président, J. N. CHASSÉ, Secrétaire.

AGRICULTURE.

(Suite et fin.)

Si notre pays était situé à dix degrés plus au nord qu'il ne l'est, nous pourrions être excusables de chercher à gagner le sud ; mais quels ne sont pas nos avantages ? nous avons un sol supérieur en fertilité à celui de beaucoup d'autres pays ; nous jouissons d'un climat salubre, favorable à l'agriculture, et susceptible d'être encore amélioré par les défrichements et un système d'égout plus parfait. Nous avons des moyens de communication par rivières, lacs et canaux, qui ne sont surpassés nulle part, qui s'étendent par le pays jusqu'à la distance de cinq cents lieues de la mer, et dont les branches se portent de la ligne principale de navigation dans

toutes les directions. Ces branches peuvent n'être pas toutes navigables présentement ; mais elles sont susceptibles de le devenir, d'être rendues telles, et de fournir par là de l'emploi à ceux qui nous laissent, faute d'être employés. Par quels moyens nous attendons-nous à améliorer l'état de notre pays et à tirer le meilleur parti de nos avantages naturels ? Nous ne pouvons certainement par le mettre plus au sud pour en adoucir le climat. Si nous avons besoin d'énergie et d'argent pour le faire prospérer, qu'est-ce qui nous empêche d'avoir l'une et l'autre, quand l'une et l'autre sont à notre portée ? Nous ne pouvons pas les importer d'un autre pays pour notre profit, bien que des personnes possédant ces moyens, et venant résider parmi nous, puissent les faire valoir à leur grand avantage, en tirant parti de ce que nous négligeons. Sommes-nous ici des enfants, incapables de rien faire par nous-mêmes et pour nous-mêmes, de nous aider, en un mot ? Si nous étions tels, nous aurions honte de l'avouer. Nous tirons notre origine des mêmes nations qui ont peuplé les Etats-Unis, et nous ne ferions pas honneur à nos ancêtres, si nous ne nous efforcions pas d'égalier en tout nos voisins. Qu'est-ce qui nous rendrait inférieurs à eux, si ce n'était un manque de patriotisme qui nous ferait imaginer qu'il nous est impossible de les égaler ? Si nous avons besoin d'exemples d'amélioration et d'énergie pour les imiter, du moins n'avons nous pas besoin d'abandonner les terres de nos pères pour les trouver. Nous ne sommes que la postérité dégénérée des deux grandes nations, si en voyant nos compatriotes nous laisser faute d'emploi, nous nous contentons de nous plaindre de notre sort, sans prendre des mesures immédiates pour donner de l'emploi à ces personnes, et améliorer notre situation, quand les moyens de le faire sont en notre pouvoir. Supposé que nous imaginions que ces moyens ne sont pas en notre pouvoir, dans les circonstances actuelles ; nous demanderions de quel endroit de la terre ils nous pourraient venir ? C'est aux habitants même du Canada qu'il appartient de l'améliorer de le faire prospérer, et ils seraient indignes de posséder un si beau pays, s'ils négligeaient de le faire, ou se laissaient persuader qu'ils sont incapables de le faire. S'il existe, au moment actuel, quelque obstacle au progrès et à la prospérité de notre pays, qui, à part de nous-mêmes, sera capable, ou prendra sur lui d'y remédier ? Nous ne sommes pas des enfants ; nous sommes des hommes, et nous devons agir comme des hommes, en adoptant d'un coup toutes les mesures nécessaires pour avancer le bien être de notre pays et de nos compatriotes. On aura mille fois plus de difficultés à appréhender, en cherchant à améliorer son sort par tous moyens autres que ceux qu'on peut employer sans danger ou sans obstacle. Créons-nous un capital sur lequel nous puissions compter et que nous puissions retenir. Tout autre capital que nous pourrions appeler et avoir à notre aide, nous laissera, augmenté par le produit de notre industrie. Les fonds exigés pour l'amélioration convenable de l'agriculture ne seraient pas très considérables. Il ne serait ni nécessaire ni à propos de faire des dépenses folles ou extravagantes ; mais en gardant une juste mesure, on ne pourrait dépenser de l'argent d'une manière plus avantageuse au pays qu'en l'employant à augmenter ses productions, puisque ce sont les champs du Canada qui doivent soutenir notre industrie et notre commerce, nourrir nos villes et nos villages, et former un revenu pour le maintien de notre gouvernement. C'est un fait évident de soi et qui n'a pas besoin d'être prouvé, que nul pays, nul peuple ne peut acheter plus qu'il ne peut vendre, s'il paie ce qu'il achète. Il est donc manifeste que si nous voulons améliorer l'état de notre industrie et de notre commerce, de nos villes et de nos villages, nous devons commencer par augmenter la quantité et la valeur des productions créées annuellement par la culture de nos terres. La grande erreur de notre système, c'est que nous avons employé des capitaux à bâtir et embellir des villes et des villages, au lieu de les appliquer à l'amélioration des campagnes, et à l'augmentation de leurs productions. Nous en pouvons voir maintenant les conséquences dans le nombre des maisons et des magasins qui ne sont ni loués ni occupés, dans la prospérité de l'industrie et du commerce ne dépend pas principalement de la prospérité des campagnes. Que le pays produise

abondamment tout ce qu'il est en état de produire, et nous aurons à notre disposition des valeurs réelles à exporter, lorsqu'on le pourra faire avantageusement, et ce qui ne pourra pas être exporté servira à établir des manufactures, et à les maintenir, lorsqu'elles auront été établies. Il est inutile de bâtir des magasins pour y vendre des marchandises, si les moyens d'acheter manquent. Les manufactures ne peuvent point prospérer dans un pays qui n'est pas florissant, à moins que les effets manufacturés ne puissent être vendus avec profit à des châtains étrangers, et c'est, suivant nous, ce à quoi nos manufacturiers ne pourraient pas s'attendre. Le plus qu'ils pourraient attendre, ce serait de trouver à vendre leurs articles dans le pays ; leur trafic serait en conséquence limité, et nous ne pourrions jamais compter sur les produits de l'industrie comme notre principale ressource, avant que notre population eût acquis un immense accroissement. Des manufactures domestiques peuvent nous être avantageuses jusqu'à un certain point ; mais ceux qui s'attendraient à voir le pays parvenir par leur moyen seul à une grande prospérité seraient frustrés dans leur attente. Notre but, en écrivant cet article, est de nous efforcer de donner à tous ceux qui le liront une idée favorable de ce pays, et de les convaincre que ceux qui l'habitent

ont le pouvoir et les moyens nécessaires pour le faire prospérer, pour le rendre aussi florissant que tout autre pays de ce continent, et qu'ils n'ont pour cela qu'à user de ces moyens judicieusement. Il nous est honorable de compter sur nous-mêmes et sur les vastes ressources qui sont à notre disposition. Nous n'avons qu'à nous louer de notre situation et des avantages que nous possédons, et si nous croyons avoir été frustrés dans nos attentes, il nous serait fort à propos d'examiner quelles étaient ces attentes, pour voir si celles de nos attentes, ou de nos espérances qui ne se sont pas réalisées, étaient raisonnables ou non, ou s'il y a eu ou non de notre faute. Ce que nous désirons le plus ardemment, c'est de voir tous les membres de la société canadienne s'unir au cœur et de la main dans leurs efforts pour trouver ce qu'il y a à faire pour avancer la prospérité générale du pays, et adopter promptement les mesures propres à amener cet heure ux résultat. Il n'y a rien à espérer pour notre pays ou pour sa prospérité, tant qu'il sera agité par des partis à vues aussi opposées que le sont entre eux les pôles de la terre. Que l'amour du pays, de la patrie, l'empire sur toute autre considération. L'union du peuple rend un pays florissant et heureux, mais le mésaccord et les dissensions de parti peuvent tout ruiner. On ne peut

s'attendre à voir adopter des mesures pour le bien général, si l'on ne peut s'accorder sur le choix de ces mesures. Il viendra un temps où ceux qui nous succéderont seront étonnés de voir que nous n'aurons pas su profiter des occasions que nous aurons eues d'avancer et d'assurer notre propriété, à une époque où il y avait progrès dans les autres pays. Nous espérons que ces suggestions pourront induire quelque personne plus capable que nous ne le sommes de discuter le sujet, à s'en emparer et à le traiter comme il devrait l'être. Nous désirons toute intention d'offenser ou de blesser qui que ce soit : notre seul but est d'avancer le bien général du pays dans lequel nous vivons ; et cela, par des moyens autres que ceux que nous suggérons, s'il peut en être proposé de meilleurs, de plus honorables, et de mieux adaptés à notre position, comme faisant partie de l'empire britannique. Dans les pays de nos pères, des hommes de tous les partis peuvent s'unir de la manière la plus cordiale pour l'avancement des intérêts de l'agriculture, persuadés qu'ils sont que sa prospérité dépend le bien-être général de la population.

CORRESPONDANCE.

Mr. D. N. St. C.—Sherbrooke.—Lettre reçue. L'Ordre Social sera expédié aux 14 nouveaux abonnés, aussitôt qu'il sera publié. Agréer monsieur, nos plus sincères remerciements pour le zèle que vous montrez à la propagation de notre nouveau journal.

Stanislas Drupéau, PROPRIÉTAIRE.

PROSPECTUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

L'ORDRE SOCIAL.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, AGRICOLE ET DE TEMPERANCE.

C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauvent le monde.—Ryancy

APPEL

Aux abonnés de l'AMI DE LA RELIGION, AINSI QU'aux autres AMIS DE L'ORDRE.

Depuis un an, des hommes mus par le génie du mal ont entrepris dans notre Canada, une guerre impie et sacrilège contre la Religion, la Morale et les principes immuables sur lesquels repose la société. On les voit chaque jour faire de coupables efforts pour égarer l'esprit des classes laborieuses, pour exciter la haine des pauvres contre les riches, pour détruire tout vestige de religion et de morale et renverser l'ordre social. Pour parvenir à leur but criminel, ils subventionnent des journaux qui vomissent chaque jour dans leurs feuilles empoisonnées, le mensonge, la calomnie, l'injure contre tout ce qu'il y a de respectable et de vénéré. Ces journaux, ils les répandent partout, ils en inondent les villes et les campagnes.

« Ils parlent de liberté ; et nous trouvons au fond de leurs doctrines un joug insupportable qui révolte et flétrit les plus nobles instincts de l'humanité. Ils parlent d'égalité ; mais ils ne vous disent pas que leurs systèmes insensés conduiraient à l'égalité devant la misère en faisant appel aux plus mauvaises passions, à l'envie, à la jalousie, à la haine de toute supériorité ! Ils parlent de fraternité ; et ils ne cessent de travailler à exciter les pauvres contre les riches, les ouvriers contre ceux qui les emploient, ceux qui ne possèdent rien contre ceux qui possèdent quelque chose. »

En face de la propagande que ces hommes font avec une constance et une énergie diaboliques, les gens de bien, les amis de l'ordre, les défenseurs de la société, garderont-ils un lâche et coupable silence ? Laisseront-ils le génie du mal faire de notre patrie une terre de désolation et de ruines ? Non ; nous ne le croyons pas. Les hommes honnêtes ont vu dans l'élection qui vient de se terminer, une preuve évidente de l'esprit et des sentiments qui animent ceux qui ont essayé de répandre parmi les classes pauvres de notre population, des doctrines subversives de toute morale, de tout gouvernement, de toute société. A la vue des dangers qui les menacent, les amis de l'ordre ont dû comprendre qu'il fallait opposer à la propagande du bien à celle du mal ; un antidote puissant au poison ; et employer pour y parvenir les moyens dont se servent les ennemis de la société.

Plusieurs personnes ont suggéré l'idée de fonder un journal hebdomadaire qui, par la modicité du prix d'abonnement, serait à la portée de toutes les fortunes. Ce journal religieux, politique et littéraire serait consacré à la défense des vrais intérêts du peuple, de la religion et de la société. Mais, on comprend qu'un tel journal fondé, non dans des vues de spéculation ou d'intérêt privé, nécessite la coopération de tous les gens de bien ; exige l'aide de tous les amis des bons principes.

Nous suggérons donc comme moyen d'atteindre le but désirable que nous proposons, de former une association dans laquelle seront reçus tous ceux qui donneront une certaine somme limitée. Cette asso-

ciation sera composée d'actionnaires ; et pour mettre toutes les classes de la société en état de pouvoir contribuer à l'œuvre projetée, chaque part sera de DIX CHELINS chaque, payable en quatre termes par année. La réunion de tous ces dons individuels formerait le capital nécessaire pour l'établissement et l'existence du journal. L'Association n'aura aucun frais de rédaction à payer, le journal devant être sous la direction de quelques jeunes Messieurs de cette ville comme collaborateurs et de M. JACQUES CRÉMAZIE, avocat, comme rédacteur-en-Chief, qui tous, s'engageant à donner généreusement, leurs soins et leur travail à ce journal dont le premier but est de disséminer parmi le peuple, les connaissances morales et utiles et à le prémunir contre les doctrines démoralisatrices et subversives de toute société. Le nombre des actions requises est de 600. Aussitôt ce nombre rempli, une assemblée générale des actionnaires sera convoquée pour organiser l'association sur des bases solides et permanentes.

Quei est l'homme, quel est le Canadien-français qui conservant encore quelque amour pour les institutions de son pays, refusera de contribuer à une œuvre aussi éminemment sainte, aussi éminemment patriotique ?

Nous aussi, nous disons à nos compatriotes : « Venez à nous vous tous qui aimez sincèrement, d'un amour efficace, la RELIGION, la PROPRIÉTÉ, la FAMILLE, ces trois lois éternelles de la civilisation, ces trois pensées identiques de Dieu. Venez à nous, vous, Chefs de famille ; vous, savants ; vous, hommes de professions ; vous, ouvriers, propriétaires qui comprenez vos devoirs. Venez à nous, vous, fonctionnaires publics, magistrats qui exécutez les lois ; vous, maires, officiers municipaux, législateurs qui représentez les cités, les villages, les campagnes, les libertés, les besoins de la patrie. Venez à nous, Vicaires de Jésus-Christ, vous qui êtes les pères, les amis, les consolateurs de vos ouailles et qui donnez à tous la parole de Justice et de vérité. Venez à nous, vous tous qui voulez la prospérité et le bonheur de notre commune patrie. »

Ce journal paraîtra une fois par semaine et contiendra 16 pages, double colonne, de lecture, et donnera par année la matière de plus de 25 volumes ordinaires. Le prix de l'abonnement sera de DEUX PIASTRES par an, payable à la fin de chaque semestre pour les abonnés de la cité de Québec, et de SEPT CHELINS ET DEMI pour les abonnés éloignés, afin qu'en payant en sus de leur abonnement les frais de poste, ils aient le journal au même prix que les citoyens de Québec. Ce journal contiendra à chaque numéro un bulletin des nouvelles ecclésiastiques, locales et étrangères, un résumé des nouvelles politiques de la huitaine, et enfin, toutes les matières qui peuvent intéresser le lecteur Canadien. Québec, 19 Février, 1850.

N. B.—Des listes pour recevoir les actions seront déposées à la Base-Ville, chez MM. MÉTHOT, CHINIC & Cie.—Haute-Ville, chez MM. J. & O. CRÉMAZIE.—Faubourg St. Jean, chez M. JOS. ROBITAILLE, marchand de fer, et chez M. A. ANGER, épicer, près de l'Église.—Faubourg St. Roch, chez M. CHARLES DION, instituteur, rue du Pont, et chez M. EUGÈNE BLAIS, épicer, rue de la Couronne.—Faubourg St. Vallier, chez M. J. HAMEL, épicer.